

## Enquête sur la situation des organismes au 1<sup>er</sup> janvier 2003.



L'article 1<sup>er</sup> de la convention signée le 14 mai 1997 entre l'Etat et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL), reconduit par l'avenant du 11 octobre 2001, a défini les règles d'intervention de la participation des employeurs à l'effort de construction pour la réalisation d'un plan de traitement des foyers de travailleurs migrants (FTM). La région Rhône-Alpes, avec 112 foyers de travailleurs migrants ou résidences sociales issues de FTM, soit près de 20 000 capacités d'accueil, est la deuxième région concernée par ce type de structure d'hébergement collectif après l'île de France.

C'est dans ce contexte qu'un Observatoire Régional des FTM a été mis en place en 1998, grâce aux efforts conjugués des différents partenaires : l'Etat, l'ANPEEC, le FASILD et les gestionnaires de foyers. Depuis 2002, cet Observatoire s'efforce de lancer une enquête annuelle.

L'enquête sur la situation des établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2003 porte sur les foyers de travailleurs migrants (FTM), les résidences sociales issues de FTM et les résidences sociales "ex nihilo" créées pour accueillir des résidents suite à la restructuration d'un FTM, et donc d'une réduction de capacités.

Les résultats de l'enquête 2003 sont maintenant disponibles dans leur quasi totalité et feront l'objet d'une présentation à l'ensemble des partenaires au prochain comité de pilotage de l'Observatoire.



D'ores et déjà, on soulignera les éléments suivants :

## OBSERVATOIRE des FTM en RHÔNE-ALPES

Enquête sur la situation des établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2003

Départements	Nbre d'établissements	%	Capacité totale des établissements				Type d'établissement		
			Logements	%	Lits	%	FTM	Rés. Sociales issues de FTM	Rés. Sociales "ex nihilo"
Ain	14	12,5	2 572	13,8	2 619	13,8	12	2	
Drôme	6	5,4	492	2,6	492	2,6	1	5	
Isère	14	12,5	2 425	13,0	2 425	12,7	7	7	
Loire	5	4,5	752	4,0	785	4,1	3	2	
Savoie	5	4,5	477	2,6	633	3,3	3	1	0
Hte-Savoie	13	11,6	1 927	10,3	2 003	10,5	6	7	
Rhône	55	49,1	10 017	53,7	10 086	53,0	42	13	0
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>112</b>	<b>100</b>	<b>18 662</b>	<b>100</b>	<b>19 043</b>	<b>100</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>0</b>

Les 19 043 lits identifiés dans le tableau ci-dessus résultent d'une comptabilisation exhaustive des établissements concernés par l'enquête, que les gestionnaires aient ou non retourné les informations sur tel ou tel établissement. Quoiqu'il en soit, on enregistre une diminution lente mais continue des capacités d'accueil depuis 1998 : l'enquête réalisée à cette époque comptabilisait 20 036 lits.

### Le poids respectif des différents gestionnaires n'a pas évolué de façon significative depuis 1998 :

	Nombre d'établissements	Nombre de capacités (lits)	%
ALFA3A	12	2 203	11,6
ARALIS	20	4 021	21
SONACOTRA	65	11 039	58
Autres	15	1 780	9,4
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>19 043</b>	<b>100</b>

En ce qui concerne les données suivantes, il convient de rappeler que le périmètre de l'enquête évolue d'un exercice sur l'autre ; par exemple, les gestionnaires ne retournent pas les fiches individuelles des établissements en cours de travaux. A l'inverse, un établissement mis en service suite à des travaux de restructuration lourde peut brusquement revenir dans le champ de l'enquête, alors qu'il n'avait pas été comptabilisé pendant une ou plusieurs années. Enfin, il peut arriver que le gestionnaire ne réponde pas à toutes les questions concernant un foyer.

Par rapport à l'enquête de 1998, on notera que la part des lits en dortoirs, qui était de 4,5 % (814 places), passe à 1,5 % (274 lits). La comparaison sur les chambres est plus difficile, en raison d'une distinction insuffisante entre T1 et chambres à 1 lit dans l'enquête 1998.

### La typologie des capacités d'accueil se présente comme suit :

Types de "logement"	Nombre	%
Chambres à 1 lit	14 329	81
Chambres à 2 lits	531	3
Chambres à 3 lits	422	2,4
Chambres à 4 lits	134	0,8
Lits en dortoirs	274	1,5
T1	1 185	6,7
T1P	216	1,2
T1B	469	2,7
T2	99	0,6
T3	8	0
T4	2	0
T5	21	0,1
T6	1	0
<b>Total</b>	<b>17 691</b>	<b>100</b>

Nombre d'établissements ayant répondu : 105

# Les Foyers de Travailleurs Migrants en Rhône-Alpes

**Le taux d'occupation des établissements s'améliore sensiblement : il passe de 83 % en 1998 à 87,5 % en 2003. Nous sommes toutefois encore loin des données enregistrées en Ile de France pour ce type de structures.**

Départements	Capacité totale		Nombre de résidents au 1 <sup>er</sup> janvier 2003	dont à exclure	% TOC sur Nbre rés. Total	Nombre nuits offertes	Nombre nuits consommées	% conso
	Logts	Lits						
Ain	2 572	2 619	1 722	457	65,8	951 190	693 151	72,9
Drôme	483	483	446	103	92,3	139 860	124 905	89,3
Isère	2325	2325	2020	267	86,9	343 500	309 446	90,1
Loire	611	622	366	27	58,8	219 365	200 561	91,4
Savoie	441	597	415	0	69,5	61 320	59 041	96,3
Haute-Savoie	1895	1971	1712	41	86,9	462 145	445 896	96,5
Rhône	9 120	9 189	7 394	334	80,5	2 924 045	2 629 684	89,9
Rhône-Alpes	17 447	17 806	14 075	1 229	79,0	5 101 425	4 462 683	87,5

Nombre d'établissements ayant répondu : 102

Départements	Capacité totale		Nombre de résidents enquêtés au 01/01/2003	<= 25 ans	de 26 à 29 ans	de 30 à 45 ans	de 46 à 55 ans	de 56 à 60 ans	> 61ans
	Logts	Lits							
Ain	2 572	2 619	1 265	116	89	330	286	171	273
Drôme	483	483	405	9	1893	85	64	136	
Isère	2325	2325	1971	77	127	323	268	315	861
Loire	611	622	366	27	21	70	73	44	131
Savoie	267	267	253	28	31	33	46	32	83
Haute-Savoie	1927	2003	1719	50	61	245	366	370	627
Rhône	9 293	9 362	7 711	664	668	1 747	1 346	1 069	2 217
Rhône-Alpes	17 478	17 681	13 690	971	1 015	2 841	2 470	2 065	4 328
%			100	7	7,4	20,8	18	15,1	31,7

Nombre d'établissements ayant répondu : 103

En 5 années, le poids des plus de 55 ans est passé de 32 à près de 47 %. Cette évolution est à rapprocher de l'ancienneté dans les foyers : 38 % des résidents s'y trouvent depuis plus de 5 ans, 19,6 % depuis plus de 10 ans. Elle doit également être analysée en corrélation avec l'origine des résidents, dont le poids relatif est resté à peu près stable depuis 1998 : les populations originaires du Maghreb représentent 55,9 % des résidents, pour 29 % de nationaux et 15 % de personnes d'autres origines (Europe, Afrique Noire, Pays de l'Est).